



FICHE DE DONNEES DE SECURITE PHOTORESIST DEVELOPER

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT PHOTOESIST DEVELOPER
NO DE PRODUIT : PDN
EPDN250ML
ZE
UTILISATION Manufacture of electrical equipment
DISTRIBUTEUR ELECTROLUBE. A division of
HK WENTWORTH LTD
ASHBY PARK, COALFIELD
WAY,
ASHBY DE LA ZOUCH,
LEICESTERSHIRE LE65 1JF
UNITED KINGDOM
+44 (0)1530 419600
+44 (0)1530 416640
info@hkw.co.uk

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Provoque des brûlures.

CLASSIFICATION (1999/45) C;R34.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No CE	No CAS	Contenu %	Classification (67/548/CEE)
TRISODIUM PHOSPHATE	231-509-8	7601-54-9	5-10%	C;R34. Xi;R36/38.
MÉTASILICATE DE DISODIUM	229-912-9	6834-92-0	1-5%	C;R34 Xi;R37
CARBONATE DE SODIUM	207-838-8	497-19-8	1-5%	Xi;R36
HYDROXYDE DE SODIUM	215-185-5	1310-73-2	1-5%	C;R35

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

COMMENTAIRES SUR LA COMPOSITION

Les composants non listés sont classés comme non-dangereux ou en concentration trop faible pour être mentionnés.

4 PREMIERS SECOURS

INFORMATIONS MÉDICALES

Traiter symptomatiquement

INHALATION

Garder la victime au chaud et au repos. Consulter immédiatement un médecin.

INGESTION

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche. Faire rapidement boire beaucoup d'eau à la victime pour diluer le produit chimique ingéré. Consulter immédiatement un médecin !

CONTACT AVEC LA PEAU

Laver vite et rincer la peau contaminée avec de l'eau. Enlever rapidement les vêtements imbibés et rincer la peau avec de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

CONTACT AVEC LES YEUX

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

PHOTORESIST DEVELOPER

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Ce produit est ininflammable. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

MÉTHODES DE NETTOYAGE

NE PAS TOUCHER LA MATIÈRE DÉVERSÉE ! Porter un équipement de protection approprié. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer dans le récipient original.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	Norme	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Remarques
HYDROXYDE DE SODIUM	VLEP		2 mg/m ³			

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



MESURES D'INGÉNIERIE

Pas d'instructions particulières de ventilation.

PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité approuvées ou un masque facial.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau.

MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Liquide.
COULEUR	Variable.
ODEUR	Inodore.
POINT D'ÉBULLITION (°C)	100 (212 F)
POINT DE FUSION (°C)	0 (32 F)
DENSITÉ RELATIVE	1.100 @ °c
PRESSION DE VAPEUR	@ °c

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ

Stable aux températures normales.

PHOTORESIST DEVELOPER

CONDITIONS À ÉVITER

Réagit avec les alcalis et génère de la chaleur.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Un feu ou une haute température créé : Fumées/vapeurs/gaz corrosifs de : Acide nitrique (HNO₃). Gaz nitreux (NO_x).

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune information disponible.

INHALATION

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

INGESTION

Peut provoquer des brûlures aux muqueuses, à la gorge, à l'oesophage et à l'estomac.

CONTACT AVEC LA PEAU

Cause des brûlures.

CONTACT AVEC LES YEUX

CAUSE DES BRÛLURES.

MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ

APPAREIL RESPIRATOIRE. Blessures graves à la paroi du nez, de la gorge et des poumons. L'ingestion du produit chimique concentré peut causer de graves lésions internes.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ

Non reconnu comme dangereux pour l'environnement.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Absorber avec de la vermiculite ou du sable sec et éliminer dans un site d'enfouissement agréé.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

GÉNÉRALITÉS

For US Domestic transportation this product is classified as a Consumer Commodity. For International transportation this product is classified as UN1719 CAUSTIC ALKALI LIQUIDS, N.O.S.



DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S.

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT CONSUMER COMMODITY

NO. UN ROUTE 1719

N°CLASSIFICATION ADR 8

CLASSIFICATION ADR Classe 8 - Matières corrosives.

GROUPE D'EMBALLAGE ADR III

No. DE DANGER (ADR) 80

NO. D'ÉTIQUETTE ADR 8

CODE HAZCHEM 2R

NO. UN MER 1719

CLASSE IMDG 8

GROUPE D'EMBALLAGE IMDG III

EMS F-A, S-B

NO. UN, AIR 1719

PHOTORESIST DEVELOPER

CLASSE AIR 8
GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN III

15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

ÉTIQUETAGE



Corrosif

CONTIENT TRISODIUM PHOSPHATE
HYDROXYDE DE SODIUM

PHRASES DE RISQUE

R34 Provoque des brûlures.

CONSEILS DE PRUDENCE

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S27 Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/ du visage.

DIRECTIVES EUROPÉENNES

Système d'information spécifique relatif aux préparations dangereuses 2001/58/CE.

Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE.

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE.

Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.

16 AUTRES INFORMATIONS

COMMENTAIRES DE MISE À JOUR

Revised in accordance with CHIP3 and EU Directives 1999/45/EC and 2001/58/EC

ÉMISE PAR

Helen O'Reilly

DATE DE RÉVISION NOVEMBER 2010

NO DE REV. /REEMPL. FDS 4

GÉNÉRÉE LE

NO. FDS 10431

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R37 Irritant pour les voies respiratoires.
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
R36 Irritant pour les yeux.
R35 Provoque de graves brûlures.
R34 Provoque des brûlures.

PHOTORESIST DEVELOPER

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.